



Syndicat National du Trésor

Syndicat National des Agents de la Direction Générale des Impôts

sections de la Vienne

Compte rendu d'audience commune impôt-trésor

Le mardi 19 septembre à 9 h les représentants des personnels de la CP et de la DGI étaient convoqués à un groupe de travail par le TPG et le DSF de la Vienne. Outre les représentants de l'administration étaient présents la CGT trésor et la CGT impôt, FO impôts et trésor, CFDT trésor et SNUI impôt.

L'ordre du jour portait sur la mise en place des hôtels des finances, les compétences croisées et le transfert du domaine.

Le DSF a présenté le dossier hôtel des finances :

Sur Montmorillon le projet est très avancé. L'administration attend le dossier de l'architecte pour la fin septembre avant l'envoi dans les deux administrations centrales pour la mise en cohérence du dossier avec l'ensemble des projets. Puis le dossier sera examiné par les services immobiliers. Cela sera suivi ensuite, en local, de la phase des appels d'offre et des travaux proprement dits. Les travaux liés à la mise en place de l'hôtel des finances au rez de chaussée et ceux du premier étage seront réalisés en même temps.

Les deux directions ne peuvent pas aujourd'hui avancer de date. Il faut que ce soit après le 15 mars pour la CP et avant le 1^{er} mai pour la DGI.

Sur Loudun les locaux de la CP sont de très mauvaise qualité.

La piste de travail des directions est l'acquisition ou la location de locaux que la mairie a en projet de construction avec un promoteur immobilier. Ces locaux seraient situés à la place de l'actuelle trésorerie. Il s'agirait de locaux d'habitation avec un rez de chaussée à usage professionnel.

La DPMA pense qu'il serait possible de restructurer l'actuel hôtel des impôts pour le transformer en hôtel des finances. Cette option devant coûter moins chère. Le dossier en est là avec l'arbitrage entre ces deux projets.

Pour Civray et Châtelleraut rien n'est à l'ordre du jour.

Pour Poitiers la centrale aurait voulu que le dossier avance plus vite malgré la proximité des deux services. Des débuts de réflexion vont avoir lieu.

Le TPG a fait le point sur les dossiers compétences croisées. Il a rappelé la charte du contribuable, PVFI et l'importance de l'amélioration de la relation avec le public. Ensuite il a insisté sur la nécessité d'un cadrage

national préalablement au début de l'expérience (formation, accompagnement, travaux informatiques et cadre juridique). Le calendrier a été précisé ainsi que la mise en place des référents afin de pouvoir assister et soutenir chacun des services. Ces éléments sont consultables sur les sites de nos directions locales (Magellan et Mélusine). Un test informatique aura lieu le 29 septembre conjointement entre le Trésor et la DGI et l'expérience démarre réellement le 16 octobre.

La DGCP accueillant dans ses locaux le service des domaines, le TPG nous a ensuite donné le cadre du transfert. 7 agents (4 A et 3 B) sont transférés au 1^{er} janvier. Les 2 agents qui travaillent aujourd'hui dans l'hôtel des impôts de Poitiers déménageront dans les locaux de la TG dans le courant du mois de janvier 2007. Pour les 5 autres qui travaillent rue du Général Sarrail à Poitiers, ils resteront pour le moment dans leurs bureaux. Un IP suivra directement la mission. Il sera directement rattaché au fondé de pouvoir du TPG.

Tout au long de la réunion nous avons essayé de rappeler le cadre des réformes et les conséquences concrètes pour les agents de la Vienne.

Nous sommes intervenus pour expliquer que ces réformes ne tombaient pas dans un contexte anodin mais qu'elles faisaient bien partie d'un tout. Aujourd'hui la réforme des services gérant la fiscalité des professionnels se termine. Le SIE (service des impôts des entreprises) va gérer à la fois l'assiette et le recouvrement de tous les impôts des entreprises.

L'administration s'attaque donc aux services gérant l'assiette et le recouvrement des impôts des

particuliers. Rapprochement des services gérant l'impôt sur le revenu et des services gérant les bases de la fiscalité locale (fusion CDI-CDIF), compétences croisées, hôtel des finances, restructuration des services gérant l'impôt sur le revenu (secteurs d'assiette) dans le sens de la fusion contre les petites structures actuelles, relance des contribuables pour l'utilisation des moyens « modernes » de paiement... Ce sont tous les services qui gèrent l'assiette et

le recouvrement des impôts des particuliers qui rentrent dans la tourmente.

Le tout dans un cadre de réduction massive d'emplois.

Nous sommes toujours opposés à la fusion assiette-recouvrement car elle présente de réels dangers pour les contribuables et les agents. (la spécialisation de chaque direction permet un meilleur traitement des dossiers)

Nous sommes toujours pour que chacune de nos administrations conserve ses prérogatives et ses compétences.

Nous sommes pour un maillage territorial le plus fin possible. Malgré les assurances données par le TPG sur le fait qu'il n'y aurait pas de fermeture de poste en 2006 et 2007, n'y du transfert de la Trimouille à Montmorillon nous savons bien que l'avenir des postes dit petits est incertain. L'administration ne pourvoit pas les emplois vacants, et ce ne sont pas les compétences croisées qui vont empêcher les fermetures. Ensuite, afin d'assurer le maillage, nous sommes pour que des permanences régulières d'agents des impôts aient lieu dans les trésoreries, agents compétents pouvant traiter les questions (ou les prendre en compte) avec leurs qualifications et leurs formation. Les outils informatiques le permettent.

L'hôtel des finances pose aussi la question de l'accueil. Cette question est aujourd'hui déjà très sensible dans nos deux directions. Pour Montmorillon la question ne semble pas réglée. Aujourd'hui il y «aurait» 2 postes accueil et la caisse de la trésorerie. Mais après les annonces des suppressions d'emploi de novembre dans chaque direction locale combien en restera t'il ?

Dans le cadre de compétences croisées nous sommes revenus sur la formation. A la DGI, seuls les contrôleurs des secteurs d'assiette et les agents des accueils sont formés. Pourtant, pour remplacer ou renforcer les accueils, ce sont les contrôleurs comme les agents à qui l'on fait appel. Ce dispositif va donc entraîner un surcroît de travail pour les contrôleurs. Au Trésor, le référent, la personne chargée du guichet et le chef de poste ont suivi les formations. Les accueils étant très chargés (de mai à décembre) les agents auront difficilement le temps de traiter les demandes compétences croisées ou alors au détriment de leur propre travail.

Sur les domaines nous avons indiqué que le chiffre de 7 emplois transférés était sous évalué. Il n'a pas été tenu compte du travail fait par des services de direction (DSF).

Nous sommes revenus sur le contrôle interne. Alors que les agents demandent des moyens pour remplir leurs missions, les direction locales vérifient si les agents d'accueil connaissent bien le nom du conciliateur.... Contrôler et discuter du travail ne nous pose aucun problème à condition que cela soit constructif pour tous (les missions, les usagers et les personnels). Notre conception de l'évaluation doit aussi prendre en compte le fond et les conditions dans lesquelles les agents exercent leur missions. Le DSF et le TPG se sont voulus rassurants et récusent le terme de « flicage ». Quand on fait des appels mystères c'est pourtant comme cela que c'est vécu.

Il nous a été assuré que le contrôle interne, pour l'expérimentation de compétences croisées serait un suivi et un accompagnement conjoint des services.

En question diverse nous avons demandé que pour le remboursement de la PPE il y ait une mesure générale de remise et condamné l'étude au cas par cas des dossiers. Cela allait embourber les services de la CP comme ceux de la DGI. Il s'agit d'une population en difficulté. Les statistiques montrent que ceux qui ont eu de la chance de retrouver un boulot sont rarement devenus TPG ou contrôleurs des impôts. La grande majorité sont en CDD, en intérim, en temps partiel imposé avec des contrats précaires. Ce n'est pas la peine de faire la chasse aux pauvres et d'encombrer les services.

La question de l'emploi et des conditions de travail sont au cœur de toutes ces réformes. Il s'agit d'adapter les services à ces suppressions d'emplois. Cela ne peut plus durer. En partant de nos missions respectives, en cherchant à développer le service public il faut non seulement stopper les suppressions mais aussi débattre des créations nécessaires.

Rejoignez la CGT